

Annexe n°1 : Etat déclaratif n° 2-A (publié en annexe de la circulaire interministérielle relative à l'automatisation de la gestion du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée du 15 février 2021 – TERB2103728C)

libellé du budget: BP ou BA (rayer la mention inutile)				
État 2-A				
	libellé de la dépense	numéro de mandat	numéro de compte	montant
	dépenses intempéries exceptionnelles (L. 1615-6)			
	dépenses intempéries exceptionnelles (L. 1615-6)			
	dépenses intempéries exceptionnelles (L. 1615-6)			
	dépenses intempéries exceptionnelles (L. 1615-6)			
TOTAL DES DÉPENSES A AJOUTER				